



Comment se passe une expertise judiciaire pour malfaçon

Par **charlie21**, le **20/07/2009** à **17:55**

Bonjour,
en pleine construction, très avancée, nous avons constaté de nombreuses malfaçons importantes (décalage de plancher de 7 cm, faux aplomb, murs pas d'équerre, fondations peut-être pas aux normes...). Nous avons fait venir un expert qui n'est pas pas très optimiste. Si nous partons en procédure que devons nous faire et si la maison est détruite qui va payer ? combien de temps cela va t-il prendre ? Merci